

Ecrit par le 7 février 2026

Rencontre-débat en soutien à Gisèle Pelicot au Lucky Horse Ranch à Mazan



Ce samedi 9 novembre, l'association mazanaise Isofaculté organise une rencontre-débat autour des violences faites aux femmes au Lucky Horse Ranch en hommage à celle qui est devenue le symbole français de lutte contre les violences sexuelles, Gisèle Pélicot.

Un mois après la marche blanche de solidarité à Mazan, l'association Isofaculté, spécialisée dans l'accompagnement et la reconstruction des publics vulnérables par la médiation équine, organise une série de rendez-vous solidaires en soutien à Gisèle Pélicot et à toutes les victimes de violences dans le Vaucluse. Parmi ces rendez-vous, l'association vous attend ce samedi pour une rencontre-débat solidaire autour des violences faites aux femmes.

L'événement, qui aura lieu centre d'équihomologie de l'association, sera rythmé par quatre temps forts :

Ecrit par le 7 février 2026

des présentations projections de vidéos et lectures, des témoignages de femmes en reconstruction, un débat ouvert avec le public, ainsi qu'une cérémonie collective de dépôt de fleurs.

Inscription au 07 62 59 61 78 ou par mail à l'adresse info@isofaculte.fr

Samedi 9 novembre. 16h. Lucky Horse Ranch. Espace Mercadier. 1775 chemin d'Aubignan. Mazan.

De Gisèle Halimi à Gisèle Pelicot : 50 ans après, même combat



« Faut-il y être ? Pourquoi y aller ? Informations ? Voyeurisme ? Soutien ? La question s'est posée pour beaucoup d'entre nous qui nous rendons aux audiences. » Retour sur ce procès hors-normes avec Michèle Périn, correspondante de L'Echo du mardi et militante féministe

Ecrit par le 7 février 2026

locale engagée.

Femmes, hommes, jeunes, vieux, étudiants en droit ou en journalisme, de tous les milieux sociaux : tous les jours depuis le 2 septembre - date d'ouverture du procès au Palais de justice d'Avignon - la queue se forme dès 7h du matin pour pouvoir entrer dans la petite salle d'audience qui ne peut accueillir malheureusement qu'une soixantaine de personnes. Un temps d'attente de plus d'une heure avant l'ouverture des portes où les langues se délient : « on est là pour soutenir Gisèle », « je suis là car je fais des études de droit », « je veux comprendre », « le débat m'intéresse » « ça me touche dans mon histoire personnelle »

Voyeurisme ? Non ce n'est pas du voyeurisme que d'assister à ce procès

Au sens strict du terme 'le voyeur' n'interagit pas directement avec son sujet, celui-ci ignorant souvent qu'il est observé. Or Gisèle Pelicot elle-même a demandé un procès public. Il serait difficile à admettre d'être accusé de voyeurisme en assistant au procès, c'est-à-dire d'être accusé du même délit pour lequel a été arrêté son ex-mari Dominique Pelicot dans un premier temps- avoir filmé une femme à son insu dans une cabine d'essayage du centre commercial Leclerc de Carpentras - ce qui a été à l'origine de l'enquête et de la découverte des viols subis par Gisèle Pelicot par 50 hommes (identifiés) à son insu et organisés par son mari Dominique Pelicot pendant près de 10 ans. Ce que l'on appelle communément dans la presse -à tort- les viols de Mazan.

« Il n'y a pas de jury populaire. »

Cour d'assise ? Ce n'est pas une cour d'assise

Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce n'est pas une cour d'assise qui juge mais une cour criminelle. La différence ? Il n'y a pas de jury populaire. La cour criminelle, qui a été généralisée sur tout le territoire français depuis janvier 2023 est composée uniquement de magistrats professionnels, sans jury populaire. Pas d'effets de manches, « d'objections votre honneur ! » à la mode série américaines, il ne s'agit pas de convaincre un jury populaire. Moins de passion peut-être mais tout autant d'émotions. D'où l'intérêt de rendre ce procès public et d'y assister en tant que citoyens et citoyennes.

Gisèle Pelicot, un courage qui force le respect

« Il faut que la honte change de camp » a-t-elle dit dès le début, en refusant le huis clos et en demandant que les vidéos de ses viols soient montrées. Elle prouve sa détermination en traversant le hall du Palais de justice d'Avignon 4 fois par jour (les audiences s'arrêtent entre midi et deux) dignement. Et nous, nous sommes là pour la soutenir quatre fois par jour en l'applaudissant. Elle nous répond par un hochement de tête, humblement, la main sur le cœur. Quand elle en a la force, elle s'adresse aussi à nous pour nous remercier d'être là.

« Les silences prennent alors toute leur importance. »

Ecrit par le 7 février 2026

Voir ? Non surtout entendre au-delà de l'entendement

Nous sommes, nous le public, dans la salle de retransmission et nous avons face à nous un écran avec une image filmée par une caméra fixe (nous ne sommes pas au cinéma !) donc nous voyons uniquement ce qui est cadre par un plan fixe serré, c'est-à-dire face à nous le président et les magistrats, et les accusés ou témoins de dos qui viennent à la barre pour déposer. Nous voyons et entendons les questions posées par le Président ou les avocats mais nous ne voyons pas toujours les réponses, nous les entendons, Est ce gênant ? Non, les mots et les silences prennent alors toute leur importance et les réponses glaçantes des accusés, leurs dénis achèvent de nous convaincre de l'horreur des faits. Entendre au-delà de l'entendement comment ces hommes ont pu en arriver là.

« C'est le procès des violences faites aux femmes. »

Procès de Mazan ? Ce n'est pas le procès de Mazan

Effectivement c'est un raccourci qui donnerait à penser que tous les accusés sont de Mazan, que 'l'affaire' est circonscrite à un territoire. Il faut dire les choses : c'est le procès de plus de 50 hommes, venant de toutes origines. Ils ont un nom, la victime a un nom et les faits doivent être nommés : viol. C'est le procès des violences faites aux femmes, le procès du patriarcat mais dire le procès de Mazan serait réducteur et un affront pour toutes les femmes victimes.

[Mazan : il ne faut pas se tromper de procès](#)

Fait divers ? Ce n'est pas un fait divers

Tant que l'on traitera le viol comme un fait divers parmi d'autres, un délit et non un crime c'est-à-dire un 'événement tragique' subi par un individu on s'interdit de le penser en fait de société. La presse nationale et internationale s'est emparée du procès Pelicot pour un procès hors norme (il est rare d'avoir des preuves de viol et d'avoir plus de 50 accusés à la barre en même temps pour une même victime) mais il ne devient pas encore un fait de société ou un fait politique. Peu de réactions politiques, syndicales, à part quelques associations, initiatives féministes ou prises de paroles individuelles publiques. Il reste cependant encore 2 mois d'audiences- le procès devant se terminer le 20 décembre - pour qu'il le devienne pleinement. Et que les questions qu'il soulève trouvent des réponses législatives et juridiques et contribuent à changer les mentalités.

« Trouver des réponses législatives et juridiques qui contribuent à changer les mentalités. »

Un débat qui commence enfin...

Le combat de Gisèle Pelicot dépasse désormais son cas personnel et à travers ce procès hors norme et

Ecrit par le 7 février 2026

historique la question du consentement, du patriarcat, de la soumission chimique, du fantasme de la femme-morte, du tabou du viol conjugal commence enfin à émerger dans les sphères familiales et dans le débat public.

La publicité des débats, le refus du huis clos et notre présence aux audiences se justifient alors pleinement.

Mazan : il ne faut pas se tromper de procès



Pourquoi dit-on le procès des viols de Mazan, alors qu'il s'agit du procès de Dominique Pelicot et de 50 violeurs ? Pourquoi est-il nécessaire d'associer le nom de cette petite ville du Vaucluse à des actes aussi odieux et indicibles. La meilleure façon de rendre justice à Gisèle Pelicot et de soutenir par la même la cause des femmes victimes de violences, ne serait-il pas de bien nommer les choses ?

On pourrait rétorquer qu'il s'agit du « procès des viols de Mazan » parce qu'ils ont été commis sur cette commune. Les plus anciens d'entre nous ont peut-être en mémoire l'affaire du tueur de l'Oise mais

Ecrit par le 7 février 2026

certainement pas de son nom... Faudrait pas que les territoires en question deviennent des victimes collatérales des affaires dont elles ont été le théâtre. La petite ville de Bruay-en-Artois a eu beaucoup de mal à ne plus être associée systématiquement au crime d'une de ses jeunes habitante, Brigitte Dewèvre, en 1972. Ce sont les hommes et pas les territoires qui sont en cause. On notera cependant que dans certaines grandes affaires on n'associe pas le nom du territoire aux faits. Pour Christian Ranucci, auteur d'un crime sur une enfant, on ne parle pas du tueur de Marseille ou du procès du tueur de Marseille. Bien que le crime et le procès s'y soient tenus. Y aurait-il une graduation ou une sorte de hiérarchisation dans les dénominations ?

Prendre la bonne dénomination c'est en définitive le meilleur moyen de soutenir la cause de Gisèle Pelicot. Les raccourcis ou les approximations pourraient parfois, avec le temps, minimiser les accusations voire prêter à confusion.

[De Gisèle Halimi à Gisèle Pelicot : 50 ans après, même combat](#)

Mais si ce procès pouvait renforcer le dispositif législatif ou la jurisprudence dans la lutte contre les violences faites aux femmes, il conviendrait peut être alors de parler du procès d'Avignon. A l'image de celui Bobigny où une mineure était accusée, en 1972, de s'être faite avortée après un viol. A l'époque l'avortement était possible d'une amende et d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à 5 ans. Gisèle Halimi qui défendit la cause de la jeune fille a obtenu sa relaxe. Ce verdict ouvrit la porte à la dépénalisation de l'avortement avec la loi sur l'IVG, portée par Simone Veil.

Espérons qu'avec ce « procès d'Avignon » il y aura aussi un avant et un après.

Mazan : une marche de solidarité envers Gisèle Pelicot

Ecrit par le 7 février 2026



À l'initiative d'un groupe de femmes victimes de violences et de l'association mazanaise Isofaculté, spécialisée dans la reconstruction personnelle par la médiation des chevaux, une marche blanche solidaire se tiendra ce samedi 5 octobre à Mazan.

Cet événement, organisé par l'association locale, vise à soutenir Gisèle Pélicot, dans le contexte du procès des viols de Mazan, ainsi que toutes les femmes ayant subi des violences ou des abus de pouvoir. Touchées par la souffrance de Gisèle Pélicot, qui résonne avec leur propre parcours, ces femmes, accompagnées par un solide réseau associatif et institutionnel du Vaucluse, prendront la tête du cortège, offrant à chacun l'occasion d'exprimer sa solidarité et son empathie à l'égard de toutes les victimes. Leur démarche incarne une profonde volonté de rendre visibles ces douleurs partagées.

Que la honte change de camp

Cette marche symbolise un pas de plus sur le chemin du « mieux vivre ensemble », une main tendue vers toutes les femmes victimes de violences. C'est aussi un geste destiné à faire évoluer les mentalités et à libérer la parole, afin que la honte change enfin de camp.

La volonté d'être écoutées et respectées

Un accompagnement musical sobre, ainsi qu'une lecture de poèmes et des témoignages de participantes,

Ecrit par le 7 février 2026

viendront ponctuer cet événement. Ces femmes, en quête de reconnaissance, souhaitent partager leur histoire et exprimer leur volonté d'être enfin écoutées et respectées.

L'association Isofaculté accompagne cette initiative

Isofaculté oeuvre à améliorer l'état de bien-être physique, mental et social du grand public et des publics fragilisés, par la médiation de l'équihomologie (du cheval). Cette association basée à Carpentras propose des séances individuelles, des formations pratiques et théoriques, des ateliers en famille et effectuent des permanences santé gratuites tous les jeudis.

Informations auprès d'Isofaculté. Chloé : 07 62 59 61 78.

La marche suivra le parcours historique de la fête du Cari, événement traditionnel mazanais dédié à la solidarité

Le rendez-vous est donné pour 14h30 au feu rouge de Mazan, à l'intersection de la Venue de Carpentras et du chemin d'Aubignan. Le cortège empruntera ensuite le chemin d'Aubignan jusqu'au mémorial symbolique installé pour l'occasion au 1775, dédié à l'amour et à l'empathie. Chaque participant(e) pourra, s'il ou elle le souhaite, déposer une fleur au pied du mémorial, marquant ainsi un geste fort de solidarité en ce 5 octobre, jour de la Sainte Fleur.

Samedi 5 octobre. 14h30 à 17h. Feu rouge de Mazan. 1775 chemin d'Aubignan. Mazan.

L'appel de la forêt du Parc naturel régional du Ventoux

Ecrit par le 7 février 2026



Mardi 1^{er} octobre, se déroulera à Mazan le forum 'Forêts Ventoux'. L'événement a pour objectif de rassembler tous les acteurs impliqués dans la gestion des milieux forestiers, y compris les élus, techniciens des collectivités, chercheurs, propriétaires forestiers, entreprises, et acteurs de l'environnement, du pastoralisme, et des activités de pleine nature.

Il se tiendra dans le cadre du projet de création de la Charte Forestière de Territoire du Mont Ventoux, porté par le Parc en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF), le Centre national de la propriété forestière (CNPF), l'association les Communes forestières et l'interprofession Fibos Sud et accompagné par le bureau d'études Alcina Forêts

[Le parc du Ventoux veut remettre la Haie à l'honneur](#)

Rassembler tous les acteurs de la forêt

Ce forum « se veut un espace de rencontre conviviale et de travail collaboratif autour des forêts et de la ressource en bois, présentes sur le territoire du Parc et des Dentelles » explique [le Parc du Ventoux](#) qui

Ecrit par le 7 février 2026

vient aussi de lancer cet été, en partenariat avec [la Chambre d'Agriculture de Vaucluse](#) et [la SCOP AGROOF, le pacte en faveur de la haie](#) visant à augmenter les lignes d'haies sur son territoire.

Le programme du forum (voir détail en fin d'article) inclura une conférence, des ateliers pratiques axés sur la multifonctionnalité des forêts. Le forum sera une occasion unique d'aborder les grands enjeux de la gestion et de la valorisation des forêts du Ventoux, de partager des expériences et de réfléchir collectivement aux actions à intégrer dans la future Charte forestière.

[L'inscription](#) au forum est gratuite mais obligatoire. Pour cela il suffit de cliquer sur le lien suivant : [Forum Forêts Ventoux](#)

Mardi 1er octobre. De 13h30 à 18h. Salle de la Boiserie. Mazan.

Contacter Gabrielle Simaillaud, chargée de projet forêt et pastoralisme : gabrielle.simaillaud@parcduventoux.fr ou 04 90 63 22 74

Le Programme

13h30 : Accueil café

14h : Introduction du forum

14h15 : La ressource en bois et les forêts du territoire du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et des Dentelles de Montmirail Présentation de la Charte Forestière de Territoire Restitution de l'étude de la ressource en bois local (Alcina Forêts, l'ONF et le CNPF)

15h15 : Ateliers participatifs sur la multifonctionnalité des forêts du territoire - La gestion forestière - L'utilisation du bois et la filière forêt-bois locale - Le sylvopastoralisme - La biodiversité et les paysages forestiers - Les activités de pleine nature et le multi-usage - Les services écosystémiques - Le changement climatique en forêt

17h15 : Pause

17h30 : Restitution des ateliers et conclusion

18h : Clôture officielle du Forum

Mazan, Vers la résilience alimentaire, conférence avec Arthur Keller

Ecrit par le 7 février 2026



Arthur Keller, ingénieur, conférencier et écrivain spécialisé sur les risques systémiques et les stratégies de résilience interviendra lors du lancement de 'Saveurs en transition' lors de rencontres professionnelles avec des artisans engagés. Ça se passe à la [Boiserie de Mazan](#), jeudi 28 mars à partir de 17h.

A l'occasion du lancement du programme *Saveurs en transition*, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Région Provence Alpes Côte d'Azur, soutenue par l'[Adème Paca](#), invite Arthur Keller, en partenariat avec le média [Sans transition !](#) Le 28 mars prochain, dès 17h00, à la boiserie de Mazan (84). Cet expert de la résilience alimentaire des territoires dialoguera avec 3 entreprises vauclusiennes engagées dans la transition : [Janette traiteur](#), [Nougats Silvain](#) et [Haut les pains](#) ! L'occasion de partager les solutions, pour construire un chemin vers la résilience alimentaire !

Evénement en présence

de [Yannick Mazette](#), Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur, [Valérie Coissieux](#), Présidente départementale de Vaucluse et d'[Yves Le Trionnaire](#), directeur de l'Adème Paca.

Au programme

Ecrit par le 7 février 2026

17h : Lancement du nouveau programme « Saveurs en transition » de la CMAR Paca et Rencontres pro avec Arthur Keller et 3 Artisans vauclusiens (Janette traiteur, Nougats Silvain, Haut les pains!)
 18h30 : Moment d'échange et de convivialité avec les partenaires
 20h : Conférence grand public d'Arthur Keller : « La faim justifie les moyens ! »

C'est quoi Saveurs en transition ?

« Saveurs en Transition » a pour vocation de préparer et d'accompagner les artisans du secteur alimentaire et leur éco-système à la transition alimentaire. En agissant de manière consciente et responsable, les artisans des métiers de bouche sont des acteurs essentiels dans la promotion d'une transition alimentaire plus durable et éthique sur leur territoire. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Paca les accompagne dans leurs démarches à travers ce dispositif.

En savoir plus

Expert des vulnérabilités des sociétés face aux risques systémiques (dont le risque alimentaire) et des stratégies de sécurité globale des territoires et de résilience, Arthur Keller enseigne la systémique à l'école Centrale, forme des élus à la sécurité globale des territoires, conseille les collectivités, forme des auteurs aux récits à impact et a élaboré une stratégie de mutation sociétale.

Conférencier et co-auteur de l'ouvrage

« Basculons ! dans un monde vi(v)able », aux Éditions Actes Sud, Arthur Keller nous invite à construire ensemble un autre rapport au monde et au vivant, pour nous préparer à la grande descente énergétique et matérielle à venir.

www.cmar-paca.fr

Les infos pratiques

Sans Transition, Temps Pro avec Arthur Keller, 'Vers la résilience alimentaire' Lancement du nouveau programme 'Saveurs en transition' et Rencontres professionnelles avec des Artisans engagés. La Boiserie de Mazan. 150, Chemin de Modène. Jeudi 28 mars à 17h.

Les collégiens de Mazan plantent 250 arbres fruitiers

Ecrit par le 7 février 2026



Pour la troisième année consécutive, Florence Guende de la [Ferme agroécologique du Rouret](#), à Mazan, a organisé une plantation de haies fruitières dans le cadre du projet 'Des enfants et des arbres' auquel les élèves du collège André Malraux de Mazan ont participé.

L'association [Des Enfants et des Arbres](#), créée par la réalisatrice [Marie-France Barrier](#) en 2020, invite les enfants de l'école élémentaire au collège, à planter en moyenne 200 arbres par classe chez un agriculteur afin de contribuer efficacement à l'effort de plantation nécessaire d'arbres champêtres sur les territoires. Le 23 janvier dernier, c'est la Ferme du Rouret, à Mazan, qui a accueilli cette initiative.

Cette journée, organisée autour du thème de l'alimentation durable, a plusieurs objectifs : soutenir le monde agricole, sensibiliser les plus jeunes aux défis de l'agriculture, aux vertus de l'arbre hors la forêt, le rôle des haies, ou de la biodiversité, ou encore susciter des vocations. Plusieurs partenaires étaient présents pour l'occasion, tels que [Biocoop l'Auzonne](#), l'association [Anatoth](#), l'épicerie sociale et solidaire [Oxygène](#), le collectif 'Les hommes qui plantent des arbres', le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) ainsi que la [Scop Agroof](#).

Après que les élèves ont planté 500 mètres de haies, soit 250 arbres de 10 essences différentes, tous les participants ont pu déguster un

Ecrit par le 7 février 2026

repas bio et local, préparé par les chefs [Christophe Schuffenecker](#), de Bédoin, et [Adrien Brunet](#), de Crillon-le-Brave, en partenariat avec l'association [Fourniga](#).

V.A.

Le Ténor Di Bettino propose des chants de Noël à Mazan, Avignon et Saint-Rémy-de-Provence



Après son succès au Festival d'Avignon 2023 aux côtés de la danseuse La Loli dans 'Ténor in flamenco',

Ecrit par le 7 février 2026

le [Ténor Di Bettino](#) organise une tournée 'Noelissimo' dans les églises, chapelles et cathédrales de France. Il sera de passage à Avignon ce samedi 25 novembre, à Saint-Rémy-de-Provence le samedi 2 décembre, et à Mazan le dimanche 10 décembre.

'Douce Nuit', 'Mon beau sapin', 'Petit Papa Noël', 'Ave Maria', 'Panis Angelicus', 'Caro mio ben', ou encore 'White Christmas'. Accompagné de son pianiste Charles Pinatel, le Ténor Di Bettino interprétera tous les chants incontournables de Noël. La tournée de l'artiste sera accompagnée de la sortie d'un CD de Noël.

Le billet est au tarif de 15€ et est gratuit pour les moins de 12 ans. Pour réserver votre place, [cliquez ici](#).

Samedi 25 novembre. 17h. Église du Sacré Cœur. 2 Rue du Sacré Cœur. Avignon.

Samedi 2 décembre. 17h. Chapelle Saint Roch. Saint-Rémy-de-Provence.

Dimanche 10 décembre. 17h. Église Saint-Nazaire et Saint-Celse. 39 Rue Saint-Celse. Mazan.

V.A.

Mazan : un week-end sous le signe du bien-être

Ecrit par le 7 février 2026



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mazan organise un événement autour du bien-être ces samedi 7 et dimanche 8 octobre à la Boiserie. De nombreux stands permettront aux visiteurs de se renseigner sur diverses thématiques telles que : le magnétisme, le CBD, le yoga, le massage ancestral chinois, la naturopathie, l'hypnose, le shiatsu traditionnel, et bien d'autres.

Aussi, le week-end sera rythmé par des conférences sur les différentes thématiques représentées lors de l'événement. L'objectif de cette manifestation est de véhiculer des valeurs positives auprès de tout type de public, afin d'aider chacun à trouver une sérénité et une harmonie avec soi-même et les autres.

Samedi 7 et dimanche 8 octobre. De 10h à 18h. Entrée libre et gratuite. La Boiserie. 150 Chemin de Modène. Mazan.

V.A.